

Reichstett : l'ex-raffinerie Petroplus amorce sa reconversion en EcoParc Rhénan

10.09.2015



© Rothan Airdiasol

[Localiser cet article sur la carte](#)

C'est officiel, le partenariat public privé est acté. Les deux conventions permettant la reconversion par **Brownfields**, de l'ancienne raffinerie Petroplus de Reichstett en zone d'activité, ont été signées le 8 septembre dernier par **Ségolène Royal**, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg. Situé à 10 km au nord de Strasbourg, au sein d'un environnement préservé, le site est depuis 1963, marqué par l'industrie du pétrole. Suite à la liquidation judiciaire de la société Petroplus intervenue en 2012, quelques terrains ont été cédés à plusieurs entreprises. Seuls restaient 450 ha soumis à des conditions de reprises strictes que Brownfields, spécialisé dans la reconversion de friches industrielles, a surmontées.

Un soutien de poids pour un projet créateur d'emplois

Dans le cadre d'un partenariat public privé innovant, Brownfields fait donc l'acquisition de l'ensemble du site dont il doit assurer le désamiantage, la démolition des installations et la dépollution. Chantier estimé à 30 M€, -auquel l'**Ademe** apporte une subvention de 3 M€ au titre de la mise en sécurité du site-, réalisé en plusieurs phases échelonnées sur la période 2015-2019. Et ce, afin de développer une nouvelle zone d'activité sur 70ha, l'EcoParc Rhénan. Offrant des terrains aménagés aussi bien destinés à l'implantation des PME-PMI que des grands projets industriels et logistiques, celui-ci pourrait engendrer la création de près de 2 000 emplois à terme.

Quant aux 380 ha non impactés, les collectivités territoriales les rachèteront au fur et à mesure des travaux, pour conserver les zones naturelles et une réserve foncière vouée aux extensions futures de la zone d'activité. « Cette opération de grande ampleur n'aurait pas pu voir le jour sans la forte implication des collectivités locales et des services de l'Etat. Elle démontre qu'il est possible de

donner une nouvelle vie à d'anciens sites industriels, même vastes et fortement pollués », a commenté **Patrick Viterbo**, président de Brownfields, à l'occasion de la signature des deux conventions.

Les conventions signées en poche, Brownfields peut maintenant achever les études préalables et engager les travaux dès le début 2016. Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour une implantation sur l'EcoParc Rhéan dès 2017.

Partagez l'info :



ECOPARC · RHENAN

brown
fields

Bâtiments clés en main
Terrains à vendre



réalise
un nouveau
quartier
d'entreprises

BNP PARIBAS
REAL ESTATE

03 88 22 19 44

bnppre.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers à Vendenheim

Une enquête publique est prescrite sur la demande présentée par la société FONROCHE Géothermie, dont le siège social est situé ZAC des Champs de Lescaze à 47310 ROQUEFORT, en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture de travaux miniers à Vendenheim (site de l'ancienne raffinerie de Reichstett), dans le cadre du permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques haute-température dit « Permis de Strasbourg ».

L'enquête publique sera ouverte le vendredi 11 septembre 2015 et durera 34 jours, soit jusqu'au mercredi 14 octobre 2015 inclus.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral. Le silence gardé pendant plus de 12 mois par le préfet sur une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers vaut décision de rejet.

Le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Paul-André KLEIN, Colonel en retraite et formateur en prévention des risques, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et M. Bertrand PIMMEL, assistant maîtrise d'ouvrage, en qualité de suppléant.

Le dossier d'enquête assorti d'une étude d'impact soumise à avis de l'autorité environnementale relatif à ce projet, sera déposé du vendredi 11 septembre 2015 au mercredi 14 octobre 2015 inclus à la mairie de Vendenheim où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées par écrit, au commissaire-enquêteur, à la mairie de Vendenheim. Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la DREAL Alsace (<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/geothermie-r415.html>).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Vendenheim aux jours et heures suivants :

- vendredi 11 septembre 2015 de 08 h 00 à 11 h 00
- samedi 26 septembre 2015 de 09 h 00 à 12 h 00
- mercredi 30 septembre 2015 de 09 h 00 à 12 h 00
- jeudi 08 octobre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00
- mercredi 14 octobre 2015 de 15 h 00 à 18 h 00

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Vendenheim ainsi qu'à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n° 211) et sur son site internet pendant un an.

Des informations pourront être demandées auprès de M. Yann MAUS, Président de la société FONROCHE Géothermie, responsable du projet.